

Décision n° 00–1045 de l'Autorité de régulation des télécommunications en date du 6 octobre 2000 relative au changement de dénomination sociale de la société MTLcom Srl en NETESI Spa et à l'instruction de la demande présentée par la société NETESI Spa pour l'extension de l'autorisation d'établissement et d'exploitation d'un réseau expérimental de télécommunications ouvert au public délivrée par arrêté du 7 juillet 2000

L'Autorité de régulation des télécommunications,

Vu le code des postes et télécommunications, notamment ses articles L. 33-1 et L. 36-7 (1°);

Vu l'arrêté du 7 juillet 2000 autorisant la société MTLcom Srl à établir et exploiter un réseau expérimental de télécommunications ouvert au public ;

Vu la demande présentée par la société NETESI Spa, anciennement dénommée MTLcom Srl, sise via Vittor Pisani, 19, 20124 Milano Italie, le 31 juillet 2000 et complétée par courriers enregistrés les 25 septembre et 29 septembre 2000 ;

Vu le courrier en date du 1^{er} septembre 2000 transmis par France Télécom à la société NETESI Spa;

Après en avoir délibéré le 6 octobre 2000,

Décide:

Article 1

- Sont approuvés :
- le rapport d'instruction relatif à la demande susvisée présentée par la société NETESI S.p.a. en application de la loi n° 96–659 du 26 juillet 1996 ;
- le projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 7 juillet 2000 susvisé.

Article 2

– Le Président de l'Autorité est chargé de transmettre au Secrétaire d'Etat à l'industrie le rapport d'instruction et le projet d'arrêté et de cahier des charges annexés à la présente décision.

Fait à Paris, le 6 octobre 2000

Le Président

Jean-Michel HUBERT